



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de FANLO (Jean-Raymond), FRAGONARD (Marie-Madeleine), SCHRENCK (Gilbert), SERVET (Marie-Hélène), « L'imprimeur au lecteur », *Les Aventures du baron de Fæneste*, AUBIGNÉ (Agrippa d'), p. 115-117

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12478-8.p.0115](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12478-8.p.0115)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LES AVANTURES
DU BARON DE FÆNESTE^{1[1]}

1 LES AVANTURES DU BARON DE FÆNESTE, // Comprinses en quatre PARTIES // *Les trois premieres reveuës, augmentees, et distingues par Chapitres* : // ENSEMBLE / LA QUATRIESME PARTIE / nouvellement mise en lumiere // *Le tout par le mesme* AUTHEUR // AU DEZERT / Imprimé aux despens de l'Autheur // 1630

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR^[1]

LECTEUR qui cerches, et as trouvé à rire de contes esloignez du scurrile¹, je te veux dire sans le reprocher, que si cet ouvrage merite quelque gré, il m'en est deu plus qu'à l'Autheur, lequel ayant perdu ses humeurs gaillardes, ou par l'aage, ou pour les afflictions, avoit condamné au feu ce dernier livre², si bien que mes prieres, et celles de plus grands que moi estans escondites, je trouvai moyen d'en desrober une grande [ii] partie³ par l'aide d'un gentil-homme qui estoit près de lui, et lors estant menacé que ce que je tenois au poing tout bourru⁴ et tout imparfait verroit le jour, il a esté contraint de faire comme la bonne mere ne pouvant voir son enfant mi-parti⁵; j'espere mettre la main sur quelques autres livres qu'il nomme τὰ γελοῖα⁶ de plus haut goust que ceux-cy, si j'en puis venir à bout, j'en ferai part au public : et qu'on ne me die pas comme faisoit nostre autheur, que les plaisants propos estoient dessaisonnez⁷ en un temps de guerre et d'afflictions : je dis ce que j'ay appris de lui-mesme, que lors les tristesses viennent aussi mal à propos que la peur dans les perils. Adieu. [iii]

-
- 1 *Scurrile* : genre bouffon (latinisme). Le mot figure chez Martin de Braga : « *Non erit tibi scurrilitas sed grata urbanitas* », transposé par Aubigné dans *Tragiques* II, 1389 : « Tes bons mots n'aient rien du bouffon effronté » (voir J.-R. Fanlo, « Agrippa d'Aubigné et le stoïcisme chrétien : Le discours de Vertu dans Princes et la *Formulae vitae honestae* de Martin de Braga », *RHR* n° 76, juin 2013, p. 119-131). On trouve dans *La responce de Michau l'aveugle* l'opposition entre « injures, et mots de cabaret » et « railleries supportables » (éd. J.-R. Fanlo, Paris, Champion, 1996, p. 7).
 - 2 Sur la condamnation du livre plaisant, voir la Préface des *Tragiques*, 66-72. Pour le motif de l'œuvre vouée au feu et au martyre, voir la préface au *Supplément à l'Histoire universelle*, *HU*, X, 19 et 25. *L'Histoire universelle* fut condamnée par le Parlement de Paris en janvier 1620.
 - 3 On devine ici « le larcin de Promethee » qui préside, dans le titre et l'avis aux lecteurs, à la publication des *Tragiques*.
 - 4 *Bourru* : couvert de duvet, d'où mal dégrossi. Cf. IV, VII p. 318 : « je demourai à la bouretique pour leur servir de truchement par ce qu'il venoit tout bourru de Gascogne ».
 - 5 Renvoi burlesque au jugement de Salomon, I Rois 3, 16-28.
 - 6 En grec, « joyeusetés ». Le terme figure dans T 160 au bas du 43^{vº}.
 - 7 *Dessaisonnez* : hors de saison (Godefroy cite surtout des exemples au sens propre).